DÉPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

LA COMMUNE NOUVELLE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

22 NOVEMBRE 2023

Le nombre de Conseillers en exercice est de 45

OBJET

Nomination d'un secrétaire de séance

En vertu de l'article L.2131-1 du C.G.C.T. Le Maire de Saint-Germain-en-Laye atteste que le présent document a été publié le 23 novembre 2023 par voie d'affichages notifié le

transmis en sous-préfecture le 23 novembre 2023 et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 novembre 2023

Pour le Maire, Par délégation, Le Directeur Général des Services



L'an deux mille vingt trois, le 22 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germainen-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 15 novembre deux mille vingt trois, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents:

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PEUGNET. SOLIGNAC*. Madame Monsieur BATTISTELLI*, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame CASTIGLIEGO, Monsieur GREVET, Monsieur ROUXEL. Monsieur LE GARSMEUR

Avaient donné procuration :

Monsieur SOLIGNAC à Monsieur de BEAULAINCOURT Monsieur PETROVIC à Monsieur PERICARD Madame GUYARD à Monsieur VENUS Madame GOTTI à Madame MACE Madame GRANDPIERRE à Monsieur SAUDO Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

Secrétaire de séance :

Madame de CIDRAC

Accusé de réception en préfecture 078-200086924-20231122-23-G-00-DE Date de télétransmission : 23/11/2023 Date de réception préfecture : 23/11/2023

^{*}Monsieur BATTISTELLI arrive au dossier 23 G 26

^{*}Monsieur SOLIGNAC part après le dossier 23 G 27

N° DE DOSSIER: 23 G 00

OBJET: NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

RAPPORTEUR: Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

NOMME Madame Marta de CIDRAC pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye